

DIBOUT

LE JOURNAL DU STEG-UTG

Syndicat des Travailleurs de l'Éducation de Guyane
Mai 2007

SOMMAIRE

- Editorial
- Michotte sur des charbons ardents !...
- RESF : S'ancrer dans la société guyanaise
- Le STEG-UTG progresse dans l'enseignement catholique
- Un Collectif des enseignants non titulaires se positionne sur Cayenne
- Pamphlet

Comité de Rédaction

A. Abaul
M. Constantin
H. Fauvel
G. Giani
P. Libos
B. Niederkorn
R. Wong

STEG-UTG

Secrétaire générale :

- Georgette St-Edward

Secrétaire général adjoint :

- Albert Abaul

(abaul@wanadoo.fr)

☎ : 06.94.23.34.71

Trésorier :

- Christian Tablon

Correspondant IUFM :

- Bruno Niederkorn

(bruno.niederkorn@voila.fr)

☎ : 06.94.42.11.55

Représentants CAPA :

- Albert Abaul (PLP)

- Bruno Niederkorn (PLP)

- Guy Giani (Certifié)

Contacts : Albert ou Bruno

Adresse :

STEG-UTG

40 rue Digue Ronjon

BP265

97326 Cayenne

☎ : 05.94.31.26.42

Fax : 05.94.30.82.46

EDITORIAL

Le Rectorat, 10 ans après...

Le rectorat de Guyane vient de fêter ses 10 ans et pourtant pour apporter des réponses aux multiples problèmes de l'éducation dans notre pays il sera nécessaire de poursuivre un développement centré sur nos besoins.

10 ans, 4 recteurs et une multitude de problématiques plus loin...il nous faut repenser notre école pour l'adapter à notre société, à notre réalité. Aujourd'hui une liste à la Prévert des problèmes de l'école en Guyane ferait apparaître pêle-mêle : la non scolarisation d'environ 3000 enfants, la déscolarisation et la mal scolarisation de milliers de jeunes (la moitié des 16-25 ans), le manque de structures depuis l'école primaire jusqu'à l'université, l'inorganisation d'une politique cohérente de constructions, le manque cruel de matériel pédagogique, la marginalisation des cultures de Guyane, l'assimilation forcée, l'inadéquation des programmes sur la réalité du vécu des élèves, les centaines de précaires enseignants (environ 25% du total des profs), l'insuffisance de la formation académique, l'expulsion des sans-papiers scolarisés, la galère des transports, la non prise en compte de l'enfant dans sa totalité, le déséquilibre scolaire des régions de Guyane...

Bref, une absence de vision, de projet pour l'École de Guyane.

En fait, il y a un effort des Collectivités et de l'Etat mais...tous ces efforts sont insuffisants et éparpillés. Quand on réfléchit sur un objectif de société que l'on veut démocratique, de progrès, solidaire...on est obligé de constater que l'école n'est pas au rendez-vous.

Le STEG-UTG depuis sa création il y a un peu plus de 30 ans insiste sur une école au service de la Guyane et des enfants qui y vivent. Un pouvoir de décision local plus fort permettrait de se rapprocher de cet objectif.

Cette accentuation des pouvoirs de décision est une exigence qui devrait permettre d'avancer sur 5 points essentiels :

- 1- construire plus de stabilité pour le système, en régulant le turn-over des recteurs et des professeurs afin de stabiliser les équipes nécessaires à la mise en place de projets, d'objectifs pédagogiques à moyen et long terme et favoriser ainsi la réussite des élèves.
- 2- Construire de la cohérence dans les constructions scolaires du primaire à l'université (on, annonce déjà qu'il manquera 1000 places dans les lycées en 2007 pour accueillir tous les collégiens !!!).
- 3- Développer les formations en phase avec l'économie réelle du pays : où sont les filières Or, Mines, Pêche, Spatial, Enseignement dans le secondaire, Pétrole, ... ?
- 4- Adapter les programmes à la réalité guyanaise afin de construire une citoyenneté en Guyane, référentiels qui iront du Local au Global, du Pays de l'élève au Monde, effaçant les effets dévastateurs de l'assimilation (marginalisation culturelle, suicides,...) et créant de la réussite pour les élèves.

5- Penser une politique de la formation et de l'emploi pour l'école : IUFM secondaire, formation-titularisation des contractuels, développement des filières à l'université, Université de plein exercice,...

Alors vous comprendrez de suite que 135 millions d'euros sur 6 ans...cela nous ferait presque rire ! Et tous ces slogans sur « la réussite des élèves », « l'Égalité des chances », « Liberté,... » sont des mots qui sonnent creux ! Quant aux motions syndicales sur la Guyane qui transpirent l'assimilation, on peut en pleurer !

L'enjeu de notre école n'est pas de remplir des critères de pays riche mais de participer à une triple émancipation de l'Homme :

- 1- **Emanciper politiquement**, c'est-à-dire former à **la citoyenneté** tous ces enfants qui demain prendront en main l'avenir de notre pays.
- 2- **Emanciper économiquement**, c'est-à-dire former **des professionnels** et des hommes et des femmes qui sauront entreprendre et se défendre dans le monde du travail.
- 3- **Emanciper culturellement**, c'est-à-dire **apprendre à se connaître dans sa société** (musique, arts plastiques, sports, SVT,...) pour apprendre à vivre dans cette communauté de destin qui est en mouvement permanent dans un monde en mouvement permanent.

La question qui nous est posée reste : souhaitons-nous aller vers un pays moderne et responsable, avec des valeurs démocratiques, de progrès et de solidarité ? Et pouvons-nous le faire sans une Ecole à la hauteur de cet enjeu ?

B. Niederkorn

MICHOTTE SUR DES CHARBONS ARDENTS !...

Suite à deux débrayages successifs du personnel enseignant ; les 24 octobre et le 16 novembre 2006, une rencontre a été organisée en urgence avec le Recteur, le Président de région, le Proviseur du lycée et les représentants du personnel le 20 novembre 2006.

Comme à l'accoutumé, beaucoup de promesses ont été faites pour améliorer les conditions de travail et de sécurité dans cet établissement plein comme un œuf.

A ce jour, nous sommes encore dans l'expectative d'une amélioration réelle du fonctionnement de ce lycée au label élogieux de « LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE ».

Certes de petits travaux en trompe l'œil ont été entrepris (Peinture, Films solaires, Brasseurs d'air, réfection de quelques toilettes ...).

- Mais :
- Le réseau électrique est toujours en surcharge et provoque des courts-circuits inquiétants.
 - Le personnel administratif et de vie scolaire est toujours en sous-effectif et dans une précarité, corvéable.
 - La rénovation du bâtiment 5 est encore sur la table des architectes, alors que la santé des personnels se détériore.
 - Dans le même temps nous apprenons le changement à la prochaine rentrée du chef des travaux remplacé par une cheftaine venue d'ailleurs, septembre 2007 ou septembre noir ?

Oui, de la bonne volonté et des promesses ne peuvent construire une école de l'égalité des chances pour nos enfants. Force est de constater que nous sommes toujours à courir vers une régularisation des fondements même d'une école de droit.

SOUHAITONS ENCORE QUE SES CHARBONS ARDENTS NE SE TRANSFORMENT EN MINES ANTIPERSONNELLES.

KOUTÉ POU TANDÉ, TANDÉ POU KOMPRAN'N !

A. Abaul

RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE : S'ANCRER DANS LA SOCIETE GUYANAISE

Le RESF Guyane s'est créé en Septembre 2006, suite à une forte mobilisation pour empêcher l'expulsion de trois jeunes étrangers majeurs scolarisés (voir le précédent **Dibout**)

Grâce à l'activité militante, nous avons pu aider de nombreux jeunes à constituer leurs dossiers, à obtenir parfois une régularisation et à limiter les abus préfectoraux. Mais nous sommes encore très loin de ce que nous souhaitons : la régularisation de tous les jeunes « sans-papiers » qui veulent **VIVRE, ETUDIER ET TRAVAILLER AU PAYS** et qui sont dans la crainte de tout perdre, y compris les liens familiaux qu'ils ont en Guyane.

Nous avons commencé, avec la CIMADE, à diffuser l'information sur les droits des jeunes scolarisés, mineurs ou majeurs, avec l'aide, dans certains cas, des assistantes sociales des établissements scolaires. En effet, beaucoup de jeunes étrangers ne connaissent pas les méandres de la loi et, parfois, ne savent pas qu'ils pourraient obtenir la nationalité française (il n'existe pas encore de nationalité guyanaise...). Mais, dans ce domaine, l'essentiel reste encore à faire.

Nous nous sommes mobilisés en faveur de pères ou mères d'enfants ou de jeunes scolarisés, parfois avec succès, comme dans le cas de ce père haïtien qui était déjà « bouclé » au centre de rétention ou dans celui de la famille Jacaranda. Pedro, le papa, qui vit en Guyane depuis 16 ans, est aujourd'hui régularisé grâce à une forte mobilisation à Sinnamary et dans toute la Guyane. Il faut maintenant obtenir la régularisation de son épouse et de tous ces parents qui vivent dans l'angoisse du lendemain et la peur d'être séparés de leurs enfants.

Quels sont les principaux problèmes que nous rencontrons ?

- Les lois françaises ne permettent pas toujours à un jeune qui vit en Guyane depuis 3, 5, 10, 15 ans de rester dans le pays s'il le souhaite. Il peut être expulsé manu militari vers un pays qu'il connaît à peine dans la plupart des cas. C'est le résultat de la politique anti-immigré menée par la France et par les principaux pays européens.
- Les lois françaises font obstacle au droit de vivre en famille : on expulse des jeunes dont la majorité de la famille vit en Guyane et on expulse à tour de bras leurs parents, leurs grands-parents, avec un zèle qui n'existe nulle part ailleurs en France, sauf dans ces pays baptisés « DOM » ou « COM ».
- La préfecture de Guyane se croit en terrain conquis et les fonctionnaires à mentalité coloniale – surtout les « gradés » – veulent faire la pluie et le beau temps et ne respectent même pas les lois françaises si cela les arrange. Par contre, quand cela leur convient, ils changent de casquette et se transforment en défenseurs zélés de celles-ci.

Que souhaite le STEG-UTG ?

D'abord, bien sûr que le RESF poursuive et amplifie son action. Mais aussi qu'il s'enracine plus profondément dans le mouvement social guyanais. C'est pourquoi nous souhaitons faire quelques remarques qui sont autant de propositions pour l'avenir.

- Aucune personnalité ou organisation guyanaise n'a pris contact avec le RESF pour participer à ses activités ou les soutenir. Mais le RESF ne s'est manifesté auprès d'aucune d'entre elles pour les informer de son action, leur demander de la soutenir, sous une forme ou une autre ou, mieux encore, de participer à ses activités. Nous pensons que cette ouverture sera utile.
- Le RESF a entamé une démarche en direction des personnalités guyanaises du monde associatif, syndical, culturel, artistique, politique. Mais la continuité fait défaut. Cette démarche doit être poursuivie, enrichie et surtout menée à son terme. Elle peut servir de tremplin pour s'adresser à la société guyanaise dans son ensemble.

- Le RESF est présent dans certains établissements scolaires mais ne s'est pas rendu dans les quartiers pour faire connaître son action, à l'exception d'une sortie sur le marché de Kayenn au moment de la mobilisation en faveur de M. Jacaranda. Nous souhaitons aller à la rencontre de la population guyanaise pour mieux faire connaître la situation des jeunes étrangers et de leurs familles.
- Enfin, dans un autre registre, nous pensons que le débat, en lien avec l'action que nous menons, est parfois nécessaire. Il n'est pas un signe de faiblesse mais de vitalité.

La Guyane a besoin de l'action du Réseau et le Réseau a besoin de mieux comprendre la Guyane. Une raison supplémentaire pour que le STEG-UTG continue d'y participer activement.

Agiissons ensemble

CONTRE LE MEPRIS COLONIAL DE LA PREFECTURE ENVERS LES ETRANGERS

POUR LE DROIT DE VIVRE, ETUDIER ET TRAVAILLER EN GUYANE

Le Bureau

TESTS PSYCHOTECHNIQUES

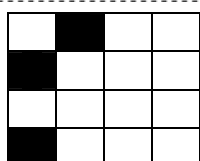
Solution du sujet de logique du **Dibout** précédent

Solution 1 => 3168

Solution 2 => dilo = 2

Solution 3 => Camopi ; Apatou ; Rémire

Solution 4



Solution 5



Solution 6

Les poulies 2 et 5

Nouveau sujet de logique :

1. Master mind

Trouver l'acronyme bien connu :

Rappel : MP = Lettre mal placée

BP = Lettre bien placée

Exemple :

TUG 2MP 1BP

TGU 3MP

La solution est :

UTG

Exercice :

GSTE 4 MP

EGST 4 MP

TEGS 4 MP

.....

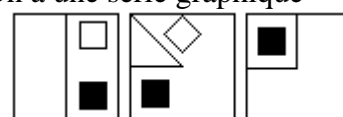
2. Trouver les

anagrammes

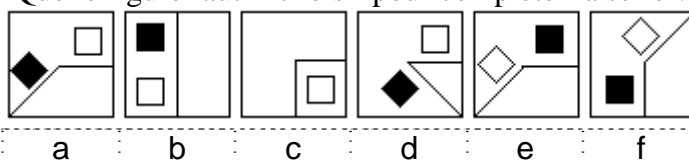
tsandicy =

biotud =

3. On a une série graphique



Quelle figure faut-il choisir pour compléter la série ?



Les solutions, au prochain **Dibout**

Félicitations à notre camarade Guy Giani pour son mariage et la venue de son épouse dans des conditions que nous savons difficiles.

Félicitations à notre camarade Josip Bellony pour la naissance de son enfant Mattéo. Vœux de bonheur à la famille.

Nos condoléances profondes à notre camarade Muriel Loupec pour le décès de sa mère.

Le STEG-UTG progresse dans l'enseignement catholique.

Aujourd'hui, une représentativité incontestable.

Le travail a été long, difficile, semé d'embûches, mais nous y sommes parvenus. Il en a aura fallu de l'obstination et de la ténacité pour être enfin reconnu.

A Anne-Marie JAVOUHEY, la contestation de la direction concernant la représentativité de notre syndicat n'a plus lieu d'être : démocratiquement, les urnes ont parlé.

Au niveau rectoral, aux élections de la CCMA (l'équivalent de la CAPA pour le public), le STEG-UTG a obtenu pas moins de 15 % des voix des seuls titulaires.

Les directions des établissements catholiques devront donc faire avec le STEG-UTG dorénavant.

Notre combat ne s'arrête pas là : à Cacao, notre syndicat s'est implanté avec la nomination d'un délégué syndical.

Et même si nous rencontrons des barrières – plus ou moins affirmées – dans les établissements privés de la Guyane, ces deux dernières années auront permis d'affirmer notre présence.

Mais la présence sans action, cela ne nous intéresse pas.

Et l'action, c'est la défense des droits des travailleurs.

Au mois de mars dernier, nous avons été brutalement plongés dans un combat qui nous a été imposé par la direction. Monsieur Paul Sophie, un agent d'entretien et de maintenance a été suspendu de ses fonctions à partir du 13 mars, pour avoir oublié de fermer la porte de la salle des enseignants du primaire.

Or, on lui a imposé la tâche et la responsabilité de l'ouverture et de la fermeture de l'établissement avec la gestion de l'alarme, sans rétribution, lors de la transformation de son contrat de CDD en CDI (Comment refuser ? !).

Nous avons sollicité à plusieurs reprises des rencontres, nous voulions comprendre, négocier. Mais face à l'obstination de la direction qui a refusé d'expliquer sa décision et de fournir des documents justifiant un licenciement, qui a fait traîner le versement du salaire de Monsieur Paul Sophie, qui est passée outre la procédure légale, nous avons été poussés à la **GREVE LE 03/04/2007. UNE PREMIERE A ANNE-MARIE JAVOUHEY !!!**

Les mentalités évoluent et de nombreux collègues ont été sensibles à la situation de ce salarié. Une pétition demandant la réintégration du salarié et la redéfinition de ses tâches a recueilli

80 % de signatures, une «quête» a été réalisée pour soutenir Monsieur Paul et sa famille, la **GENEROSITE ET LA COMPASSION** se sont exprimées.

Et il faut croire que la mobilisation a payé puisque Monsieur Paul Sophie a reçu un «salaire» le lendemain du mouvement de grève !!!

Aujourd'hui, après presque deux mois de mise à pied conservatoire, il ne sait toujours pas ce qu'il adviendra de son contrat.

C'est le deuxième cas de ce genre depuis 2004 avec la même direction : rappelez-vous l'affaire de Mme S. J. qui n'a d'ailleurs pas encore pu être plaidée aux prud'hommes.

Au moment où on fête le bicentenaire de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, on peut s'interroger : Où en est le message de paix et de charité des héritières de Sœur Anne-Marie JAVOUHEY ?!

Notre combat ne s'arrête pas là.

Nous sommes aux côtés des collègues du public pour revendiquer, pour tous, la titularisation des non titulaires :

- Nous revendiquons des contrats CDI pour ceux qui atteignent 6 ans d'ancienneté
- Nous revendiquons la mise en place des examens professionnels et des concours réservés, auxquels nous n'avons jamais eu accès alors que notre cursus et notre travail sont identiques à ceux de nos collègues du public.

Nous voulons un système éducatif tourné vers l'Avenir, un système éducatif Performant, où chacun puisse s'Epanouir dans le Respect de ses Droits, de son Travail, ... de sa Personne, sans Discrimination !

UN COLLECTIF DES ENSEIGNANTS NON TITULAIRES SE POSITIONNE SUR CAYENNE

Bref historique :

Face à la précarité de l'emploi et l'augmentation des besoins d'enseignants dans les premier et second degrés, des enseignants non titulaires ont décidé de mettre en place un Collectif pour porter leurs revendications auprès de leur employeur : **l'Education Nationale** (même base de revendications que celle qui suit).

Saint-Laurent a été le fer de lance de la constitution du Collectif, la majorité des enseignants est issue de premier degré (Collectif des enseignants contractuels de Guyane zone de l'Ouest).

Grâce à la mobilisation, un Collectif des enseignants contractuels de Guyane s'est aussi constitué pour Cayenne et ses environs (majorité des lycées d'enseignement professionnel et général). Une demande d'audience accordée par le Rectorat de Guyane a permis une première réunion de travail en juin 2006.

Ceci du fait d'une mobilisation des non titulaires, mais aussi des syndicats.

Sans répondre à toutes nos préoccupations le recteur de l'époque et son équipe ont permis des avancées sur certains points :

- acceptation de maintenir le dialogue ouvert avec les non titulaires
- mise en place de groupe de travail pour aborder les points de revendications.

L'audience a permis de dialoguer pour prendre au plus près des décisions qui répondent à la réalité locale.

Aujourd'hui :

La combativité, la solidarité et le soutien des Syndicats (STEG-UTG, SNETAA, SNUEP-FSU), ont permis lors d'un mouvement d'arrêt de travail du 3 avril 2007, d'obtenir 30% de grévistes dans les lycées professionnels. La résorption de l'emploi précaire est le slogan principal

En effet nos revendications avaient été apparemment « rangées » dans les tiroirs du Rectorat.

Le nouveau recteur et son équipe de travail nous ont donc reçu et ont découvert à nouveau les problèmes des enseignants non titulaires.

La délégation était composée d'enseignants de Balata, Melkior, Félix Eboué et Michotte.

Le dialogue a porté sur la base des revendications qui suivent:

- **la garantie de réemploi, s'il n'y a pas de titulaires,**
- **l'augmentation des formations pour la préparation aux concours**
- **la remise en place des concours réservés, spécifiques, et examens professionnels dans le public et le privé, pour résorber la précarité,**
- **l'installation d'une grille échelonnée des salaires,**
- **nous éclairer sur le statut des CDI et les politiques de résorption de l'académie.**

Une fois de plus des réponses incomplètes et non satisfaisantes ont été avancées par nos interlocuteurs. Dans l'attente d'une prochaine rencontre prévue mi mai, nous restons vigilants et continuons à structurer le mouvement des Collectifs des enseignants non titulaires.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans la lutte ferme et sans complaisance pour faire entendre nos revendications légitimes. Tous ensemble pour le combat pour la titularisation sans conditions !

A moli a ki rèd

B. Niederkorn

AVISONS AVISEZ !

Nègre avisé je suis
Nègre avisé serai
Si je n'avais jamais
Parcouru le péril
D'un être désinformé
Par des médias soumis
Aux affres des colons
Je reste incontestable
Et ne me résoudrai
Qu'au jour où déceintement
L'être opprimé d'hier
Trouvera le recours
D'une rémission valide.
Avisé je le suis
Et j'aviserais tous ceux
Qui noyés dans l'étreinte
D'une odieuse ligature
Ne peuvent apercevoir
La réelle imposture
De ceux qui perpétuent
L'oppression des **MONARQUES.**

A. Abaul

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tel :

Email :

Lieu d'exercice :

.....

.....

Catégorie : Instituteur(trice)- PE –
PLP-Certifié-Agrégé-MA-
Contractuel-Stagiaire-
Ass.d'Educ.-ATOSS-CPE-
Prof EPS-Autre.

- J'adhère au STEG-UTG

- Je m'engage à payer ma cotisation
syndicale pour l'année

TARIF :

- Titulaire : 90€
- Non titulaire : 65€
- Membre bienfaiteur :

Adresser ce bulletin d'adhésion à votre
représentant d'établissement :

M.

ou bien au bureau du STEG-UTG (voir
adresse en 1^{ère} page)